

Usine de production d'eau potable

Flins - Aubergenville



Bienvenue à l'usine de Flins-Aubergenville

Site de référence de la production d'eau potable de l'ouest parisien

L'usine de production d'eau potable de Flins-Aubergenville



40 communes desservies

500 000 habitants
alimentés en eau potable
+ 500 000 en secours

Site principal du **Réseau Interconnecté** de l'Ouest Parisien (RIOP)



Les enjeux de la qualité de l'eau

En France et en Île-de-France

Une ressource en eau sous pression

Sur le plan quantitatif

Des **sécheresses et canicules** plus fréquentes

L'Île-de-France **n'est pas à l'abri de tensions sur la ressource**

29 % des Français déclarent avoir subi une **coupe d'eau liée à la sécheresse** au cours des 5 dernières années

Sur le plan qualitatif

Des **pollutions plus nombreuses et mieux détectées**

Le changement climatique accentue la **pression sur la qualité de l'eau**

72 % des Français estiment que la **qualité de l'eau potable se dégrade**

Source : Étude Institut Terram, mars 2025

L'eau du robinet est l'un des aliments les plus contrôlés

Des contrôles sanitaires réguliers pilotés par les ARS

Plus de **27** millions d'analyses par an

En Île-de-France, **100 %** de conformité sur les paramètres bactériologiques

L'apparition des nouveaux polluants

Une réglementation en constante évolution :

Résidus industriels
PFAS

Pesticides



La qualité de l'eau brute sur le champ captant de Flins-Aubergenville

Moyenne des nitrates
2023 – 2025

27 mg/L



25 mg/L entrée usine

Moyenne de la somme des pesticides
2023 – 2025

0,4 µg/L



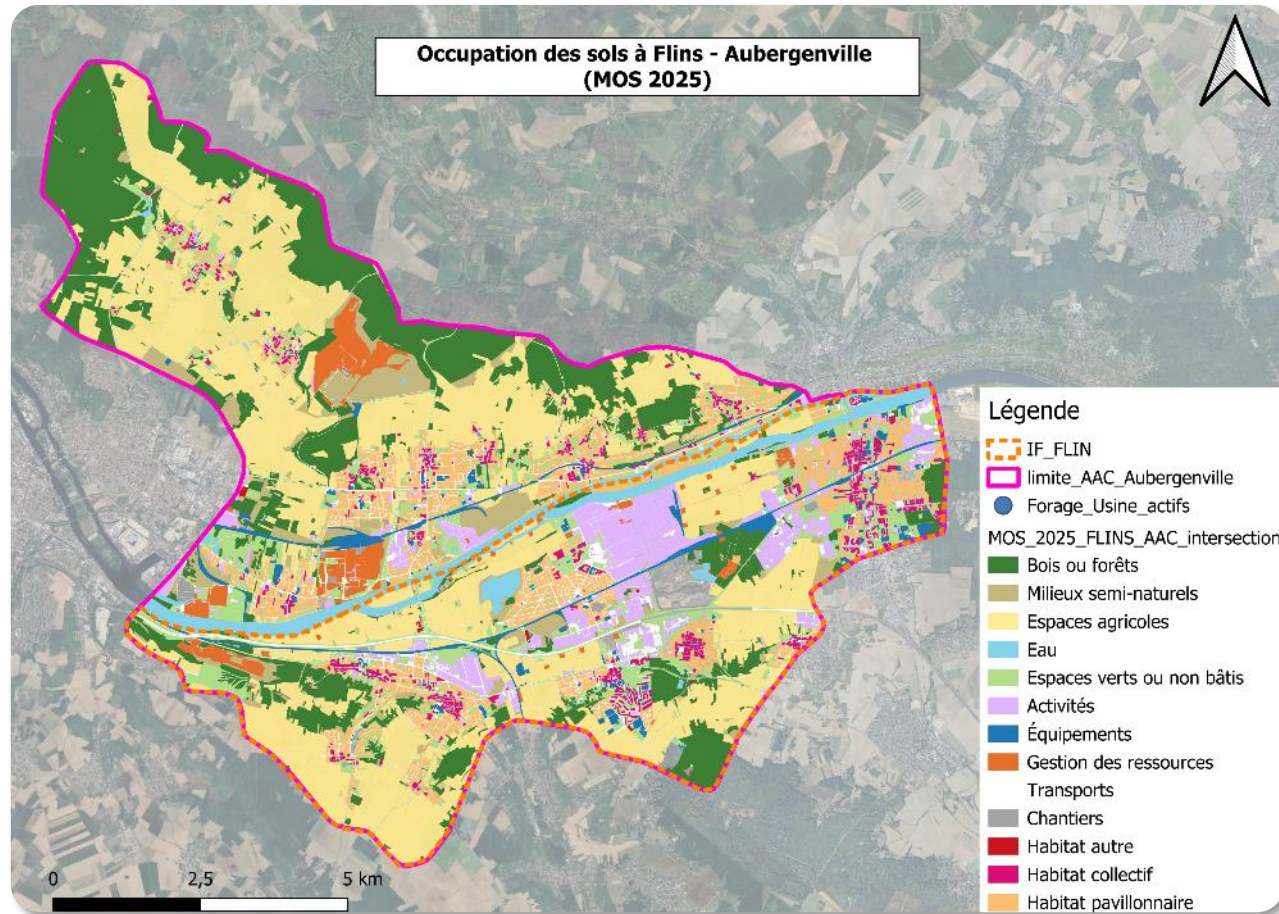
0,25 µg/L entrée usine



Les actions de protection de la ressource à Flins

Une réponse concrète aux enjeux du territoire

Un fort enjeu de reconquête et de préservation de la qualité de l'eau à Flins



Sur l'Aire d'Alimentation de Captage

10 000 hectares

3 280 hectares de surface agricole utile (SAU)

58 agriculteurs

Sur la zone prioritaire de l'Aire d'Alimentation de Captage

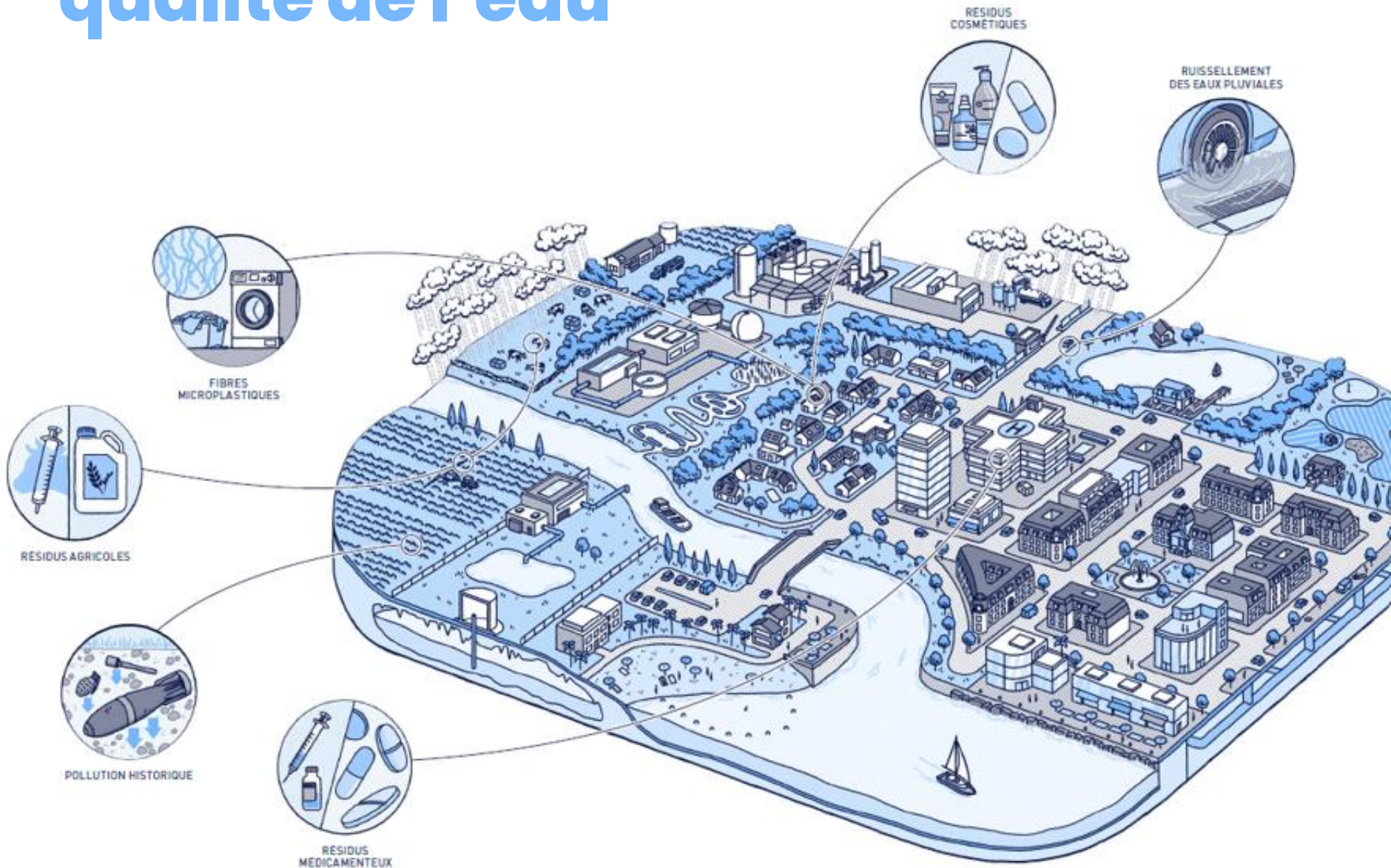
4 500 hectares

1 560 hectares de SAU

35 agriculteurs

Environ 1/3 des sols consacrés à l'agriculture

Les activités impactant potentiellement la qualité de l'eau



Des actions de protection de la ressource en eau depuis 2009



Un engagement territorial pour préserver la ressource en eau

1,5 M€
sur 5 ans



Objectif : limiter les risques de pollutions accidentelles



Objectif : réduire les pressions en nitrates



Objectif : réduire les pressions en pesticides



Un engagement territorial pour préserver la ressource en eau



Objectif : limiter les risques de pollutions accidentelles



Objectif : réduire les pressions en nitrates



Objectif : réduire les pressions en pesticides



Prévenir les risques avec les industriels



Objectif : prévenir les risques de pollution ou de rejets polluants

Depuis 2024

Convention d'échange de données les piézomètres situés dans le périmètre de l'AAC

+ information en cas de détection de pollution ou de rejets susceptibles de polluer la nappe sur les carrières à proximité ou dans l'AAC



Objectif : réduire les pressions en phytosanitaires

Depuis 2021

Convention d'échange de pratiques d'entretien appliqués le long des chemins de fer et dans les gares de l'AAC de Flins

+ information en cas de pollutions accidentelles

Un engagement territorial pour préserver la ressource en eau



Objectif : limiter les risques de pollutions accidentelles



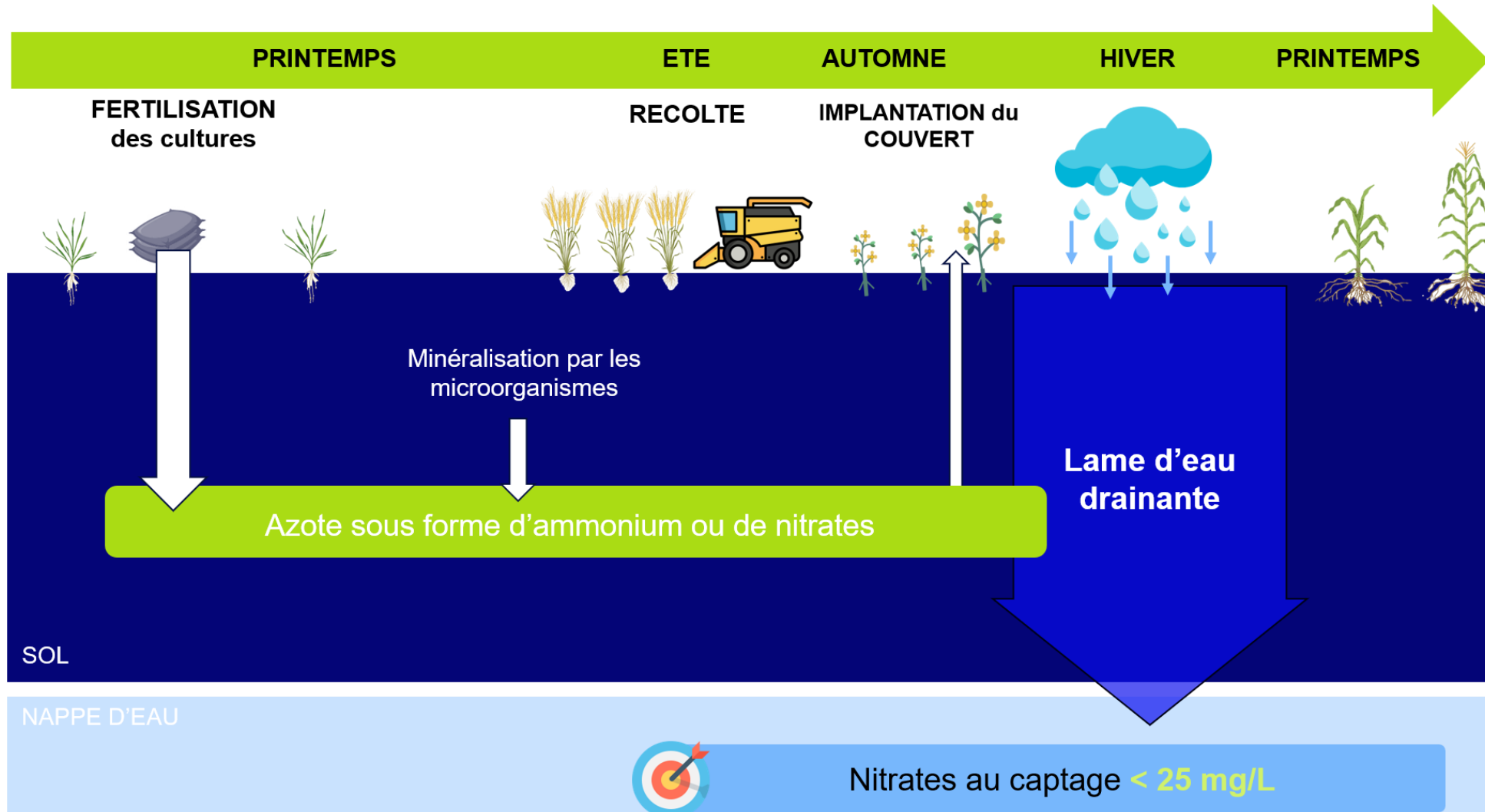
Objectif : réduire les pressions en nitrates



Objectif : réduire les pressions en pesticides



Un réseau azote pour limiter les pertes vers la nappe



Depuis 2021

11 agriculteurs
54 parcelles

Des prélèvements
REH (novembre) et
RSH (février)

Une journée de
restitution annuelle

Des expérimentations
sur les couverts

Un engagement territorial pour préserver la ressource en eau



Objectif : limiter les risques de pollutions accidentelles



Objectif : réduire les pressions en nitrates



Objectif : réduire les pressions en pesticides



Qu'est-ce qu'un Paiement pour Service Environnemental ?

Fournisseurs des services
environnementaux

Agriculteurs



Bénéficiaires des services
environnementaux

**Financeurs de PSE,
consommateurs**



Paiement pour Services Environnementaux (PSE)

- Transaction volontaire
- Dans laquelle un service environnemental défini est acheté par un (ou plusieurs) acquéreur à un (ou plusieurs) fournisseur,
- Si et seulement si ce dernier assure effectivement ce service.

Qu'est-ce qu'un Paiement pour Service Environnemental ?

Le PSE de SUEZ à Flins

Quantité d'herbicides sur cultures



Inciter à réduire l'utilisation d'herbicides



Surface en herbe



Réduire les pressions en pesticides et nitrates



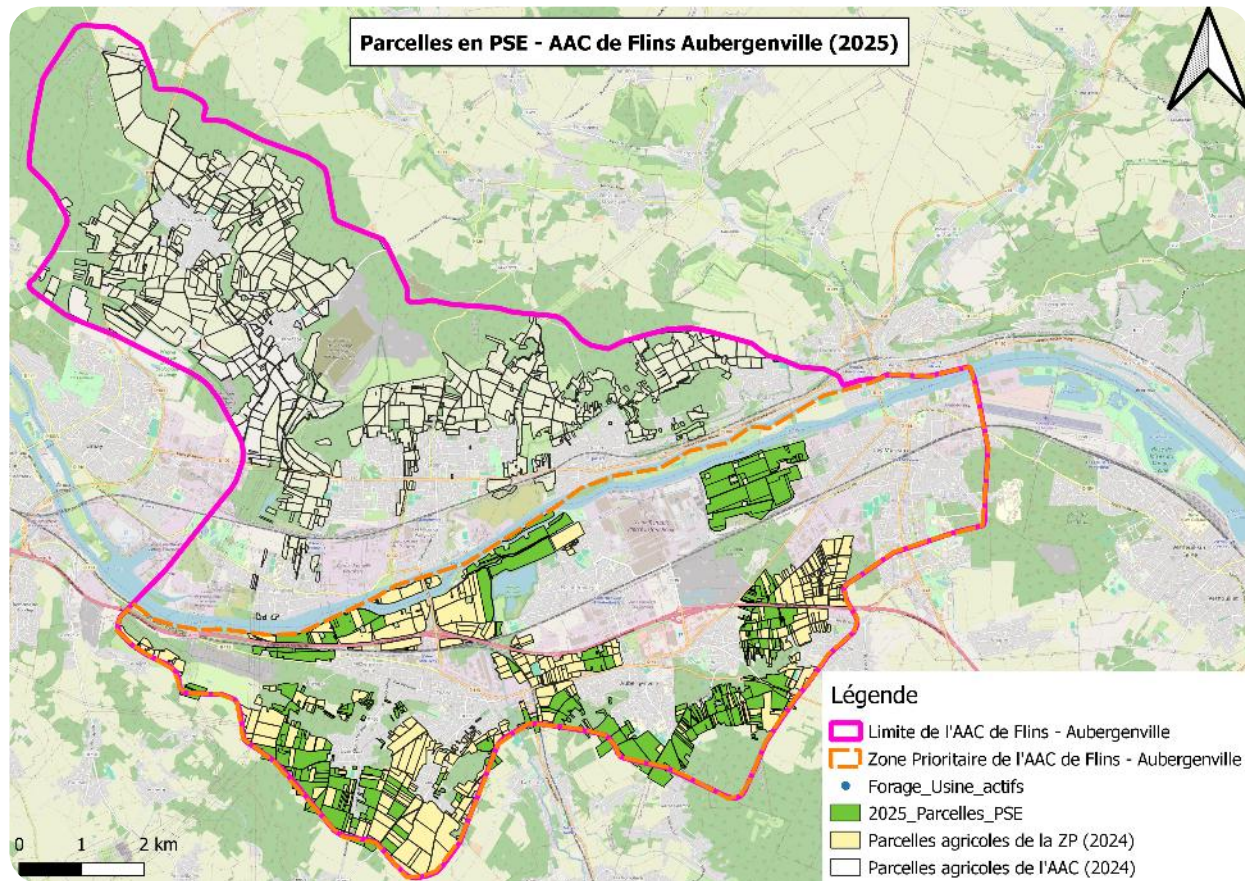
2000 g/ha 1300 g/ha 600 g/ha 0g/ha

exponentiel linéaire linéaire

0 €/ha 100 €/ha 194 €/ha 320 €/ha

500 €/ha

Un bilan PSE encourageant après 3 années de déploiement



9 contrats / **35** agriculteurs de la zone prioritaire

46% de la Surface Agricole Utile de la zone prioritaire

+47 ha de prairie créée

**# 75 K€ versés / an
aux agriculteurs**





Merci

